

Montréal, le 1 février 2012

*Par courriel*

**Syndicat des employés de TVA**

A/S de Réjean Beaudet, président  
1635 boul. de Maisonneuve Est, bureau 1  
A Montréal (Québec) H2L 2B6  
[info@scfp687.ca](mailto:info@scfp687.ca)

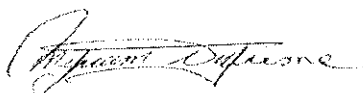
Cher confrère,

C'est avec regret que nous avons appris par la voie des journaux, hier, votre suspension.

Nous trouvons dommage, qu'encore au XXI siècle, ceux qui se battent pour l'équité et l'égalité des personnes racialisées soient punis pour avoir dénoncé publiquement les pratiques de certaines organisations.

Au nom de notre section locale et en mon nom personnel, soyez assuré de notre plus sincère soutien.

Syndicalement vôtre,



Myriam Dufresne-M.  
Présidente  
Syndicat des Employés du Solliciteur Général  
Section locale Montréal Justice 10121